



Endic

- 1 | ÉDITORIAL**
- 2 | LOU PLANCHÈ DOU YAN**
- 3 | PRIMULA VULGARIS,
HUDSON (PRIMÉVÈRE COMMUNE)**
- 4 | LOUS DESAGUIS DOU
SPECTACLÉ**
- 5 | LOU PITCHOÛ**
- 6 | LES CROIX DE NOS VILLAGES :
PETITS PATRIMOINES,
GRANDES HISTOIRES**
- 8 | HISTOIRE DU MOULIN DE
GAROS**
- 10 | D'ARTAGNAN GOUVERNEUR
DE NAVARRENX**
- 11 | LA VIE DE L'IBG**
- 12 | • « LAS CASTILLATES »
• LOUS ESCARGOLHS DOU
« NOÙSTE ROBERT »**
- 13 | LE CAMPS DE GURS**
- 16 | UNE POIGNÉE DE FIDÈLES
AMIS**



Histoire et Vérité

La politique est une belle chose tant qu'elle respecte les idées et projets qui servent notre pays, notre région et son histoire. Elle mérite qu'on la combatte dès lors qu'elle se sert de certaines idéologies sectaires à des fins électoralistes. Ces

idéologies, portées par des groupuscules d'enseignants qui prétendent sauver les langues méridionales en les uniformisant, trahissent notre histoire et notre identité.

L'Éducation nationale n'est pas décisionnaire du choix de nos langues régionales. Que vaut la graphie dite classique occitane, fabriquée à Toulouse artificiellement pour parvenir à gommer les spécificités des langues légitimes et de droit du sud de la France ? Cet espéranto virtuel est promu au détriment des parlers et écrits historiques du Béarn, de la Gascogne, du Languedoc, de la Provence.

Un « Pays de Béarn » se rangerait-il derrière cette idéologie usurpatrice de notre identité, avec la complicité de l'Éducation nationale ? Pourtant, c'est en 1992 qu'un Institut Béarnais et Gascon a été ordonné et conceptualisé par le président du Conseil général de l'époque, débouchant sur un document de 20 pages faisant apparaître que 86 % des Béarnais étaient fidèles à la langue et à l'identité béarnaise. Puis ce sont nos collectivités locales et régionales qui ont initié des enquêtes sociolinguistiques sur tout le territoire de la région Aquitaine, donnant chez nous près de 70 % pour le béarnais, contre quelques 6 à 8 % pour l'occitan, enquête faite sur trois langues distinctes, béarnais, gascon, et occitan. Tous les moyens de persuasion ont été utilisés pour détourner les résultats de ces enquêtes : manipulations des parents de cours d'occitan, entrisme, menaces morales et physiques, manœuvres dilatoires. Je précise que tout ceci est avéré.

Ce sont les acteurs politiques de la Provence et la grande association « Collectif Provence » qui viennent de nous donner l'exemple de ce qui doit et qui va se passer en Béarn. L'usage de la seule graphie légitime et de droit, la mistralienne ou provençale, vient d'être officialisé dans l'enseignement en région PACA. Nous en avons rendu compte dans notre Hoélhe précédente. En Béarn c'est la graphie « palayenne » ou béarnaise qui devra s'imposer.

À l'aube de nouvelles élections, au-delà des questions purement linguistiques, nous sommes en droit d'attendre un engagement politique clair visant à promouvoir une identité béarnaise forte s'appuyant sur nos valeurs historiques et notre patrimoine matériel et immatériel.

Bonnes fêtes de Noël à toutes et tous !

Pierre Bidau,

Président de l'Institut Béarnais et Gascon



VOTRE
PARTENAIRE



Retrouvez-nous sur Institut Béarnais et Gascon
@ibg.secretariat

Lou planchè dou Yan

Û de las Marlères *Debis primat aux Yocs Flouraus*

Que-p bouli toustém counta en patoès aquéste istoère més ne troubàbi pas lou téms enta l'escrìbe ! Que-p bat dìse qu'ey çò qui hè aquéth tipe ? Yustamén ne hèy pas arré desempuch cinc ans més que souy aucupat coum lou coucut au més de May.

Aquéstes darrès dies, coum abi lou p... de malh qui toucabe à touts estréms, que-m souy hèyt opera e aco que m'a dechat lou téms pendén la « convalo » de-p enseigna aquére istoère de houlie.

La familhe que demourabe à Mouncaup, ne y èren pas baduts més qu'abèn croumpat la méy grane proupretat dou bilàdjé. Qu'èren pay e may e très dròllès : la Simone, la Paule e lou Yan.

L'aynade dous dròllès que-s maridè proû lèu de Bassillou e que dechè la maysoû. Lous àutes dus qu'anaben à l'escole de Mouncaup e que tribalhaben à case dap lous paréns qui èren desbourdats per la cargue de tribalh.

À bint ans, lou Yan que-s passeyabe dap lous yoéns de la classe e coum abè la tourroumbiole, ûe de las permères, que-us te miabe lou dissatté sé capbath lous bals dou parsâ.

Û die que recebou lous papès enta parti en Algerie e que s'en anè. Lous àutes très de la familhe que demouren à case e aquiu que coumencè lou drame.

Chic a chic, la familhe que bibè à part dous àutes e la batsarre que coumencè dap lou besia. Û die, que y abou lou hoéc enço dous purmés besîs e lou pay que-n estou encusat. Quàuquès téms après, lou Yan que tournè en permissioû, la Paule qu'ère encénte (de qui ? Arrès n'at sap) e que troubèn lou pay penut au soum de la borde...

Après aco, qu'estou la grane debarade. Yan tournat d'Algerie que mountabe la garde à loue dap lou fesil e qu'empechabe lou moûndé de s'apressa de la maysoû. Quoan anabe tribalha dap lou tractur qu'abè toustém l'arme à l'espalle. La may e la so que sourtiben de case soùnqué enta ha casau e soegna lou mayram e lou pastouris.

Lou moûndé que s'esmabèn de'quère bite e lous yandarmes de Lembéye qu'estoun mandats enta essaya de ha quàuqu'arré més au purmè cop de fesil dou Yan que pleguèn e arrés ne y anè méy.

La bite-bitante que countinuè dinqu'û die quoan lou beterinàri de Lembéye que biengou enta ha la « prophylaxie ». Yan que-u dechè entra déns la sale e au cournè que y abé la may assedude sus ûe cadière. Lou moussu que-u digou « bonjour » més ére ne respounou pas permou qu'ère mourte. Alabéts, aquéth òmi, trasit¹ que-us digou :

– « *Més, ne la poudét pas goarda atau mourte, que la cau enterra* ».

Lou Yan que pasa tout lou brèspe à ha û gran trauc debath l'escalè e lou sé biengut, dap la Paule que l'enterrèn aquiu dap û pa d'agulhes e drin de lâ enta ne pas que s'abéyé e dues bananes enta que mînyé drin.

Lou lendemati, lou Yan ne debarè pas, e desempuch aquéth moumén que demourè au soulè enta escrìbe s'ou planchè de la soûe crampe toute l'istoère dou malur de la Familhe. Que-s dechè mourti de hâmi e de desespèr.

La Paule que biscou, toute soule, quâuquès téms de méy. Las baques que s'enteneben à brama de sét e de hâmi estacades tout lou die e û maytfî, gran silénci, tout qu'ère mourt bestia e boère, partits amasses.

Lou planchè de Yan que-s trobe, bitare, à Paris, daban l'espitau *Sainte Anne* e que poudét ana bédé çò qui éy counsiderat coum û testimòni de'quère houlie de familhe.

Si lou sudyèt e-p interèsse, que troubérat û hèch de libes esributs per sapiéns qui n'an pas jaméy counegut aquéth moûndé més qui sàben...

Nousàutes, qu'èm drin senticous sus aquéth aha : aboussèm poudut ha méy plâ ?!

• Û de las Marlères

1. *Glacé d'effroi par l'effet de surprise.*



IBG MAGAZINE - La Voix du Béarn
radio-voixdubearn.info/47.html
ibmag@orange.fr

Primevère commune

Publié avec l'aimable autorisation des Amis du Musée d'Ossau

Toutes les Primevères sont pleines de vertus et au moyen-âge, **Hildegarde de Bingen** écrivait :

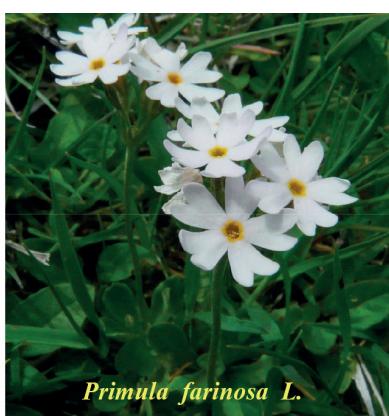
La Primevère est chaude et elle tient toute sa verdeur de l'acuité du soleil. En effet, certaines plantes tirent principalement leur force du soleil, d'autres de la lune et d'autres à la fois du soleil et de la lune. Mais celle-ci reçoit principalement ses forces de la puissance du soleil. C'est pourquoi elle s'oppose en l'homme à la mélancolie.

En effet, la mélancolie, quand elle surgie chez un homme, le rend triste et plein de troubles dans sa conduite et lui fait proférer des paroles contre Dieu. Voyant cela, les esprits des air accourent vers cet homme et, par leurs persuasions diaboliques, le font souvent sombrer dans la démence. Aussi doit-il porter cette plante sur sa chair et sur son cœur jusqu'à ce qu'elle le réchaaffe. Alors les esprits des airs qui le tourmentent, se méfiant des vertus que la plante reçoit du soleil, cesseront de le tourmenter.



Linné avait identifié et décrit le genre Primevère sous le nom de **Primula L.** et placé dans la classe **5 Pentandria**.

Plus tard les classifications modernes ont placé les Primevères dans la famille des **Primulaceae** (Primulacées).



En plaine les Primevères vulgaires sont les premières plantes à s'épanouir en hiver d'où son nom, du latin *primus* (premier).

En montagne, au début du printemps, *Primula elatior subsp. intricata*, *Primula farinosa L.*, *Primula hirsuta All.*, font partie des premières plantes que l'on peut observer en fleurs.

Les Béarnais ont donné plusieurs noms aux primevères : Coucut pour les premières, Cougole pour les P. élevées, Crébarole et Oelh de harri pour celles des montagnes.

• François Masonnave

Lous desaguis dou spectâcle

Pierre Lagarrue

— *Que se-n y a sabut û de las peludes, per aquéstes tours, héns lou moûndé dou spectâcle... Permou d'abé drin trop de rét héns la sale oun e-s debèn amucha, dus coumediéns que descidèn de tira de cap ta case. Lou moûndé qui atendèn, pensan à çò qui aperam « û gag », quâuqu'arré hèyt enta arride, que seguin en s'esclacassan. L'arride que badou mus quoan l'empoun demourè boéyt. Que calou tourna lous ardits, més que seré estouenan que tournèssèn bédé aquéth pa d'auyàmis, medich dap calou, per dehéns.*

Qu'ey Charloû dou Milhouquè, éth qui nou manque nade noubèle dou soû yournau de tout die, qui conte la hèyte aus soûs amics enço de Sidòni.

Aristide de Musprim qu'a respounse enta tout :

- *Que y soun çò qui s'apèren lous cauhadous de sale enta counta istoères de las gauyouses, e atau que dibertéchin lou public abans de coumença lou spectâcle.*
- *Més toutû, Aristide, pas au punt de ha puya lou mercure.*

E que t'arrive Fernan dou Hanguè, supourtè de toustém de la Seccioû Pauline, enta pebera la hèyte :

- *Quoan me hiqui las machères dou cu toustém à la mediche place, au Hamèu, nou-m tesique pas la température coum entaus artistes doun s'y parle. Çò qui-m escat méy, qu'ey lou match.*
- *Pùchquè s'y batale d'aquéth perpaus, hournèch Moussu Gastoû, que-p boy counta ûe hèyte de las anades 1966 – n'ey pas de yé. Que s'escadè au moumén de las hèstes de Nay oun Mireille Mathieu ère anounçade. Que debè canta en segounde partie de la serade e que se-n ère anade en taxi despuch Paris. À la fî dou brèspe, qu'arribè au boû endré, au mènch, ère, que s'at pensabe. Lou taxi que s'estanguè héns ûe bile drin trop tranquile. Lou chofur qu'entre héns û bistro e qu'aprén que soun à Tournay, héns las Hautes-Pyrénées e noû pas à Nay, héns lou departamén besi oun se passaben las hèstes dou loc. Tournay e Nay, bist despuch Paris, que-s sémblen au medich.*

E la serade qu'ey déya plâ coumençade quoan lous biadyadous e-s amuchen aus ourganisatous : beroy souladyats que soun ! Lou moûndé bienguts noumbrous enta l'escouta ne saboun pas arré dou desaguis e que hasoun û trioùnfé à la cantadoure qui tounera à Nay en 1968 e 1988.

De boûs soubenis, mics !

• Û de las Cadières

Quâuques anades a, que-ns arribè û trebuc de la mediche traque, à nousauts de Nousty.

Lou clup de hand qu'abè reserbat ûe serade dap lou groûpé « Les trois cafés gourmands ». Û beroy groûpé, drin à la mode, dap beroyes cangoûs qui parlaben dou lou parsâ, la Corrèze. Dap balous, las mediches de per noûste.

Touts qu'atendèn aco enta canta dap éths e tous qu'abèn après la mediche cangoû. Qu'ère en setéme, que hasè û téms à passa la noéyt dehore, de tan boû qui hasè. Tout qu'ère prés, ta bébé e ta minya.

À mieydie, cop de telephone : « ne poudém pas biénè ! La cantadoure que s'a pergut la bouts. » Toutû lou sé au daban que cantabe héns ûe gran bile !

Qu'at calou tout plega : lou presidén dou clup que-n plourabe quoan anouncè aco ! Que y abè de qué !

Aco que-s passabe lou dibés. Lou diménye, lou groupe qu'ère enço de Drucker, à la telebisiôû, sus lou canapé rouy.

Pénsi qu'au loc de coumprénè Nousty, qu'abèn coumprés Bercy !

Gn-àutè « rendez-vous » : en ouctoùbré ! Apita û chapitèu de cirquè enta access lou moûndé, permou dou téms, e û pialot d'audiès coéntes.

Lou sé, de cap à l'ûe ore dou matî, sus Facebook, lou màyre e lou presidén que bedoun « Le concert n'aura pas lieu ! » Arré méy !

N'abèm pas abut ni û, ni très cafès. N'estoun pas « gourmans », meyliu au dembès !

Lou pousse-cafè que nse deboum hourni enta ha passa lou gous !

Jacky Decaunes

Primat aus Yocs Flouraus

Quàuquès-cops, à noustè, héns lou parsâ de Rebenac, que-s y troubabe, coum pertout, û sarrot de mestiès : hau, sàrtou, herradou, arroudè, payssères, hustè, tisnè, etc., hère estimats, més tabé, mestiès méy bergougnoûs que lous àutès, hèyt ta l'escostamen, hèyt per quàuquès hayinès... més sustout anoéyt.

Las machantes léngues que-us aperaben « bracougnès » més lou die de las couumunioûs dous maynats ou enta la nouce dous nòbis qu'èren lous permès ta passa la coumande... Las loues coéntes qu'ère de traba quàuquès troèytes à la mâ-taste, passa û las courredé tau coth de la lèbe ou dou hasâ-saubâdye, paua sedades ou escripêts entaus auseroûs, ou, alabêts, d'û cop de rapatout amassa û sietade de pesquits, enta ha la mouléte de Pasques quoan s'y mancabe pus ou rèyte dous moucherouns, més aquére hasénde toustém estuyat.

Que-s'en troubabe û mestiè, ménch aysit que lous àutès, lou d'ana coélhè û renat en l'escounatère : qu'ère lou de renardè. Que-u calè ha chéns esperreca la pèth de la boup, puch, ana-le ha bédé héns lous bourdius, oun aquiu, urous de bédé l'enemic N°1 de la pouralhère près, la gént que-u balhaben û pecéte, drin de hartère ou quàuquès proubisioûs ; jaméy oéus, tropz delicats qui-s poudèn esglacha.

Qu'ère lou mestiè dou Pitchoû. Û mestiè plâ bis, hèyt chéns esta clepat, puch qu'ère hèyt ta da serbici au moùndé paysâ. Aquéth òmi qui, tournat à la bite bitante après la

peléye de 14-18, qu'abè arrecebut méy de quatoûrze citacioûs per hèytes de couràdye.

Tout aquero qu'ère plâ beroy, dap aquéres medalhes, més si toucabe ûe mègrè arrénde, prôu enta l'esbitance, qu'ère trop miude enta bïbè coum cau. Qu'ey permou de'co que hasè aquéth empléc, ta touca quoâte sos de méy, coum diserém oéy : hica bùrré héns lous espinacs.

Alabêts qu'anabe escligna lous renarts e après la gahade que partibe enço de l'û, enço dous àutès, de l'û cap à l'autè, de màyne en màyne. Qu'ey atau qu'û die qu'arribabe héns ûe mestayrie drin escarparrate, à l'estrém dou noustè bilàdye, enço d'û paysâ counegut (sustout) p'ou soû aganitè...

– *Adichats Mous !*

– *Adiu lou Pitchoû ! que bos ?!*

– *Qu'èy gahat, tau houn dou bòstè cam, û yoén renart e...*

– *À noustè n'y a pas nat renart ! ce respoun machantamén, lou bourdè esmalit, en estrouchant la paraule.*

Labêts lou Pitchoû, à plasé, qu'oubréch en gran la soûe biace d'oun s'escape lou qui ère estat presounè, e que-u dits :

– *E doun, adare que-n y a û !*

• Jacky Decaunes

Adhésion 2026

L'année 2025 qui se termine aura été pour l'Institut Béarnais et Gascon une année de continuité pour les différentes activités que nous menons.

Cette modeste revue est un lien avec les adhérents et nous savons que beaucoup apprécient la diversité des articles et des informations.

En 2026 nous serons attentifs à garder le même esprit et nous continuerons à publier les textes primés lors des « Yocs Flouraus ».

Nous espérons vous retrouver à nos côtés, sans vous notre travail n'a pas lieu d'être.

La cotisation 2026 est désormais de 20 euros, ce qui reste une modeste participation au regard des 4 numéros qui paraîtront de janvier à décembre prochain.



Les croix de nos villages :

Elles sont des éléments emblématiques et tellement familiers de notre paysage, que peut-être nous ne les remarquons plus.

Au point de ne plus savoir pourquoi elles sont là ?

Les « croix de village », symboles de la christianisation, sont aussi l'expression d'un art populaire régional par le savoir faire (sculpteurs, forgerons...), les matériaux (pierre, fer...), les implantations (chemins, carrefours...), la mémoire collective (événements heureux ou malheureux...), les formes (latine, celtique...), les fonctions (missions, rogations...).

En résumé elles sont les marqueurs de l'histoire et de l'identité locale. Au niveau national comme dans les Pyrénées-Atlantiques plusieurs sont protégées par classement ou par inscription au titre des monuments historiques, mais à ma connaissance aucune ne l'est en vallée d'Ossau. Elles s'observent au moins depuis le Moyen Âge, se multiplient à partir de 1095 suite au concile de Clermont.

On distingue ainsi plusieurs types de croix dont :

1 - LA CROIX DE MISSION

Particulièrement après la tourmente révolutionnaire, à partir de 1815, l'Église se doit de restaurer la pratique religieuse.

Dans cet objectif des missionnaires comme les Lazaristes sont envoyés pour prêcher dans les paroisses pendant 1 à 2 semaines en s'adressant à chaque paroissien, des enfants aux personnes âgées.

Une **mission** est constituée de sermons qui frappent les esprits, de belles cérémonies qui séduisent, de confessions qui soulagent les consciences, elle s'achève généralement par des célébrations et par l'installation d'une croix commémorative financée par les dons des paroissiens. L'installation des croix a

pu parfois provoquer des tensions entre les habitants comme par exemple à Bayonne en 1892⁽¹⁾.

Lors des fêtes religieuses les croix de **mission** étaient transformées en reposoir, recevaient des fleurs, une procession était organisée depuis l'église avec à sa tête des jeunes filles toutes de blanc vêtues. En fer ou fonte, béton, pierre, plus rarement en bois, la croix de **mission** porte généralement une inscription en latin comme ici à Bielle :

*Salut, ô croix, unique espérance,
en ce temps de la Passion,
augmente la grâce des justes
et efface les péchés des coupables⁽²⁾.*

De plus, la croix est ornée d'éléments décoratifs, de symboles religieux et de la date de la **mission**, autant de témoignages de la ferveur populaire.

Ci-contre socle en marbre blanc d'une croix de la **mission** de 1866, de la croix près de l'église ou bien la croix était-elle placée là ? ▶

Nous trouvons aussi des croix de **mission** à Louvie-Juzon, Bescat... et certainement ailleurs en vallée d'Ossau.



▲ À côté de l'église de Bielle,
croix en marbre blanc
de la mission de 1866

2 - LES CROIX DE LIMITES servent de bornes profanes et/ou religieuses.

- Entrées et sorties des villages sont souvent pourvues d'une croix : sert de repère, de limite et témoigne de la protection divine, exemple ci-après aux extrémités du village de Bielle.

1. *Mémorial des Pyrénées* du 24.05.1892, page 4.

2. Traduction approchante.

▼ Au nord



▼ Au sud



▼ À l'ouest



- Les pyramides de sauveté sont des bornes surmontées d'une croix

Réparties autour des églises, abbayes... elles délimitent un périmètre sacré appelé **sauveté** (du latin *salvitas*), créé et protégé par l'église. C'est une zone de refuge pour échapper aux périls du XI^e siècle. Ce refuge vise à protéger les pèlerins, les paysans, les commerçants, les opprimés et les fugitifs, à étendre l'influence de l'église et à créer de véritables colonies rurales. Ainsi avec la garantie d'être sauvés les personnes s'y établissent en bénéficiant de certaines libertés et exemptions de taxes. Le concept de **sauveté** est à l'origine de la création de bourgs, villages et bastides⁽³⁾. Le nom du village de Lasseubetat signifie d'ailleurs la **sauveté**. Les **sauvetés** sont nombreuses dans le Sud-Ouest (200 selon certains), leur création s'échelonne entre le XI^e et le XII^e siècle. La **sauveté** peut être considérée comme une forme ancestrale du droit d'asile en France .

Rappel : quelques dates importantes concernant l'instauration du droit d'asile par l'église :

511 - le concile d'Orléans officialise le droit d'asile dans les lieux sacrés ;

989 - concile de Charroux naissance du mouvement la Paix de Dieu visant à supprimer la violence féodale ;

1095 - le concile de Clermont décide que : « les croix dressées le long des chemins comportent le droit d'asile comme les églises ».

3 - LES CROIX DES ROGATIONS

Le nom vient du latin *rogare* : demander. Application du « ...demandez et l'on vous donnera... » (évangile de Saint Luc).

Il existe deux principales sortes de **rogations** :

- **Les rogations majeures** (ou grandes litanies) célébrées le 25 avril auraient pour origine la christianisation de la fête antique romaine de la Robigalia destinée à favoriser les récoltes. Cette célébration païenne était dédiée à la

divinité Robiga, protectrice des céréales contre la rouille (robigo en latin).

- **Les rogations mineures** litanies gallicanes⁽⁴⁾, (ou petites litanies) datent du V^e siècle. Vers 470 Saint Mamert alors Évêque de Vienne, connu pour ses miracles, instaure, juste avant l'Ascension, trois jours de jeûne, de prière et de processions contre les fléaux qui accablent la région. Les fléaux s'apaisent. Approuvées par le Concile d'Orléans de 511 les **rogations** se répandent dans la Gaule puis dans l'Occident chrétien en se mélangeant aux traditions locales. Pour obtenir de bonnes récoltes l'espace rural est sacré, lors des processions on y dépose de petites croix en bois et parfois des croix plus durables.

Le 1^{er} jour des **Rogations** est consacré aux prés et pâturages, le 2^e aux cultures (blé...), le 3^e à la vigne et aux cultures secondaires (légumes...).



▲ Rogations dans le Var
(fréjustoulon.fr)

Croix des Rogations
de Sainte Colome ▶



Aujourd'hui les **rogations** sont délaissées même si depuis quelques temps on assiste à une timide reprise dans quelques paroisses rurales.

4 - Il existe bien sûr d'autres types de croix chargées d'histoire elles aussi.

Montrez-vous curieux, recherchez-les car ce petit patrimoine est en danger de disparition par indifférence, manque d'entretien, démolition...

• *Vincent Garnoix, juillet 2025*

3. Pour les bastides plus d'infos sur bastides64.org.

4. Pour unifier la pratique religieuse Charlemagne imposera le rite romain dans tout son empire ([Wikipédia/vousvoyezle topo.home.blog/lamasquere.fr/](http://vousvoyezle topo.home.blog/lamasquere.fr/) [Le Pelerin/graves-montesquieu.fr/etc/](http://LePelerin/graves-montesquieu.fr/etc/))

Histoire du moulin de Garos

Digue ▶



S'il est difficile de lui donner un âge, nous avons appris par les archives du département que le moulin existait en 1630. Les Seigneurs avaient fait des travaux pour l'entretenir. Donc, il était encore plus ancien ! Eux seuls avaient les moyens d'entreprendre de tels ouvrages à une époque où tout se faisait manuellement, à coups de pelle et de bêche. Construire une digue, un canal et un moulin avait dû occuper bien du monde, et coûter cher ! On peut penser que de ce temps-là, personne, en dehors des Seigneurs, n'avait les moyens de mettre un tel prix pour obtenir une jolie farine.

Dans un souci de justice, on peut penser qu'ils faisaient valoir le droit seigneurial qui voulait que le Seigneur soit obligé d'en faire l'entretien et de le mettre au service de tous les habitants de la seigneurie. Jusqu'à nos jours, nombreux sont ceux qui ont pu profiter de cette commodité.

Au 19^e siècle, la digue en bois fut remplacée par une digue en pierre et il en fut de même pour le moulin.

S'ils avaient choisi ce lieu, situé à la limite des deux villages, Cabidos et Garos, c'était bien pour profiter d'un méandre que fait le Luy de France à cet endroit. On pouvait, ainsi, disposer de l'eau sans avoir à faire un long canal comme on en voit parfois.

Un peu plus tard, le moulin fut acheté par Jean, dit Yanin, meunier de son métier, il travaillait de moulin en moulin en parcourant le pays. Le moulin de Garos était à vendre et Yanin fut séduit car il possédait trois paires de meules. Il l'acheta au châtelain de Cabidos en 1902.

Trois générations de meuniers se suivirent. Le dernier fut Fernand, mon père. Yanin connaissait parfaitement son métier, il était travailleur et, en même temps, joyeux de caractère ; il aimait chanter et danser et, quand il était satisfait de sa journée, il prenait sa femme par la taille en lui disant : « Ça-y, Marie, que bam dansa û tranglét ! »

Toute la journée, on entendait le ronronnement des meules, comme une musique d'ambiance, et le frottement des pierres avec le grain dégageait une bonne odeur de farine fraîche !

Un jour, Marie de Larrissole arriva à travers champs avec son sac de maïs sur le dos. Elle voulait du concassé pour sa volaille. En attendant la fin de la mouture, elle s'affala sur un tas de sacs de farine pour se reposer. « Oh ! Quel bruit, dit-elle... Mais comment vous pouvez dormir là dedans ? »

Si éy dificile de-u balha û àdye, qu'abém après dap las archibes dou departamén que lou moulî de Garos qu'existe en 1630. Lous Segnous qu'abèn hèyt tribalhs enta l'entertiéne. Dounç qu'ère encoère méy biélh ! Eths souls qu'abèn lous mouyéns d'at enterpréne en ûe époque oun lou tribalh e-s hasè tout à brasse, à cop de pale e de trénque. Basti pachère, baniu e moulî qu'abè debut aucupa plâ de moùndé e cousta mounéde. Que pòden pensa que per labéts, arrés en dehore dous Segnous n'abè lous mouyéns de hica lou prèts enta abé ûe beroye harîe.

Enta mèy de yustici, que pòden pensa que hasèn bâle la mesure dou drét segnourau qui boulè que lou Segnou ère oubliat d'en ha l'entertién e d'ou hica au serbici de tout lou moùndé de la segnourie. Dinqu'au die de oéy, ûsquoàndes qu'an poudut proufieyta d'aquéth aysiè.

Au dèts-e-naubième siècle, la pachère en boy qu'estou arrebastide en pèyre e lou moulî qu'en abou tau medich.

Si abèn chausit aquéth loc qui-s trobe à la termière dous dus bilàdys de Cabidos dap Garos, qu'ère bién enta proufieyta dou pléc qui hè lou Lu aquiu. Que poudèn abé l'aygue chéns abé à ha û baniu trop lounc coum se bét à bèths cops.

Mèy tart, lou moulî qu'estou croumpat per Yan, dit Yanin, mouliè de mestié, qui tribalhabe de moulî en moulî en bèth courré lou pèys. Lou moulî qu'ère à bénè e Yanin qu'estou esmiraglat permou qu'abè très pas de moules. Qu'ou croumpa au castelâ de Cabidos en 1902.

Trés generacioûs de mouliès qu'y seguin. Lou darrè qu'estou Fernan, lou mé pay. Yanin que counechè p'ou miélhé lou soû mestié, qu'ère balén e medich qu'abè û caractère gauyous : qu'aymabe canta e dansa quoan ère countén de la soûe yournade, que prenè la soûe hémne per la talhe en lou dîse : « Ça-y, Marie, que bam dansa û tranglét ! »

Tout lou die qu'entenèn la brounitère de las moules, coum ûe musique plasénte, e la roubide de las pèyres dap lou grâ que dabe ûe aulou de harîe frésque !

Û die, Marie de Larrissole qu'arribè cap-bath lous cams dap û sac de milhoc sus la rée. Que boulè ha crascalhat enta la pouralhe. En bèth aténdé que lou grâ e estoùsse moulut, que s'alounca sus ûe pièle de sacs de harîe enta-s repausa. « Oh ! Quin brut, ce digou ! Més quin poudét droumi aci dehén ! »

Seulement, bercée par le tic tac du moulin, voilà que Marie s'endormit en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire !

Dans l'écurie, deux juments, Ribouldingue et Anastasie. Avec la charrette chargée, elles sillonnaient les villages environnants pour livrer les farines. Le samedi et le dimanche, la jolie calèche était de sortie pour aller au marché d'Arzacq et à la messe le dimanche. Ma grand-mère se faisait toute belle avec son rouge à lèvres et son petit chignon.

Depuis, la camionnette est arrivée, ce fut un grand changement.

Après 30 ans d'interruption, sur les conseils de l'Office de Tourisme, le moulin retrouve vie avec la venue des visiteurs curieux de revoir ou découvrir ce vieux métier.

Ce fut un enchantement. Des petites anecdotes me reviennent à l'esprit.

Un jour une dame, tout à fait bien, se poudra abondamment le visage avec une poignée de farine. La voyant toute blanche, Dédé, le meunier, lui demanda ce qu'elle faisait.

Elle lui répondit :

– « Je vois que vous et votre femme vous avez une belle peau... Alors moi aussi je veux en profiter ! »

D'autres se trempaient les pieds dans la petite fontaine... et d'autres, de nos jours, embrassent les chênes qui sont autour.

Dans quelques jours, nous recevrons la Calandréte d'Orthez et là, le meunier va se faire un plaisir de raconter l'histoire en béarnais.



▲ Salle des meules

Roue à aubes en action ▶

Soulemén, yumpade p'ou tic tac de la moule, la Marie que s'adroumi en ménch de téms qui nou cau ent'at disé !

Héns l'escuderie, dues cabales, Ribouldingue e Anastasie. Dap la carréte carcade, que circulaben p'ous bilàdyes besis enta liura las haries. Lou dissat   e lou dim  y  , la beroye cal  che qu'  re de sourtide entau marcat d'Arzac e la misse dou dim  y  . La m  e mayrie que-s has   pl   beroye dap lou rouy aus pots e lou so   petit chigno  .

Despuch, qu'arriba la camioun  te e qu'estou    gran cambiam  n.

Apr  s tr  nte ans d'arr  s, s'ous couns  lhs de l'Aufici dou Tourism  ,   e nab  re bite que-s pr  s  t  nt au moul   dap la biengude de bisitous curious de tourna b  de ou descoubri aqu  th bi  l  h mesti  .

Qu'estou    encantam  n. Qua  sques petites isto  res que-m tournen.

   die,   e daune, pl   coum cau, que-s poudra deh  t la care dap    pugnat de har  e, e de la b  de toute blanque, D  d  , lou mouli  , qu'ou demanda   o qui has  ...

Qu'ou respounou :

– « Que b  y que bous e la b  st   h  mne qu'ab  t    beroye p  th, lab  ts que-n bouy proufieyta you tab   ! »

D'  ust  s que-s trempaben lous p  s h  ns la petite houn e d'  ust  s, au die de o  y, qu'abrassen lous c  ssous qui soun p'ou tour.

H  ns qu  sques dies qu'arcoelheram la caland  te d'Ortez e aquiu lou D  d   que-s ba ha    pl  s   d'ous counda l'isto  re en biarn  s.

• Jany dou Moul  



D'Artagnan Gouverneur de Navarrenx

Si le nom de d'Artagnan est entré dans l'Histoire universelle, c'est dû au succès du roman d'Alexandre Dumas « Les Trois Mousquetaires » et aux nombreux films qui s'en sont inspiré.

À Navarrenx nous avons un « d'Artagnan » qui a marqué l'histoire de la ville, mais il s'agit de Paul de Batz de Castelmore, autrement d'Artagnan ; le frère aîné du héros du roman d'Alexandre Dumas. Né en 1609 à Lupiac (Gers) il est décédé en 1703.

S'il se faisait appeler « d'Artagnan » c'est que son frère et lui-même avaient pris, le nom de leur mère, une Montesquiou d'Artagnan, dans les Hautes Pyrénées.

En 1632, il quitte son village natal de Lupiac pour aller à Paris, avec un maigre bagage, pour chercher gloire et fortune, était-il accompagné de son frère Charles ou peut-être d'un autre frère cadet ? Certains biographes s'interrogent sur ce point. On le retrouve dans le régiment du Sieur d'Auterive et s'y distingue par sa bravoure. Puis, il est engagé aux Gardes françaises, dans la Compagnie du Sieur Bourdet qui est engagé dans le conflit de la guerre de trente ans contre les Habsbourg d'Espagne et du Saint Empire romain germanique. Il se fait remarquer par le Roi Louis XIII, pour sa valeur militaire.

En 1637 il fait partie de la troupe d'élite des Mousquetaires de la garde du Roi, commandée par le Comte de Troisvilles, alias Tréville. Engagé au siège de Corbie et à la prise de Hesdin, il est aussi à la prise d'Arras en août 1640. Il reçoit le grade d'Enseigne (Lieutenant) en récompense de sa bravoure. Puis, il est dans le Piémont, à Turin, contre le Duc de Savoie. Dans les rangs des « enfants perdus » au premier rang il fait preuve d'une incroyable audace. Il est touché d'une mousquetade qui lui brise la jambe. Il est élevé au grade de major intérimaire, à la tête de dix compagnies de la garde du Roi.

En 1642, participant au siège de Toronne (Italie) il est à nouveau blessé et Louis XIII l'élève au grade de capitaine des Gardes du Roi avant de mourir en 1643. Parallèlement le Roi le gratifie en 1637 de la fonction de capitaine des forêts du Mazous et Clarac en Armagnac. Il emploie sa solde à remonter le domaine de Castelmore en situation financière précaire. Mais son titre de noblesse est contesté et fait l'objet d'une condamnation par l'Intendant de la Généralité de Montauban. Il doit la suspension de ce jugement à une intervention personnelle de Louis XIV.

Succédant aux Poyanne, Paul de Batz de Castelmore est nommé Gouverneur de la Place forte de Navarrenx, par lettre patente de Louvois, ministre du Roi-Soleil, en

1667. Auparavant il était Gouverneur de Béragonçon. Cette fonction lui valait une rente annuelle de 8000 livres.

À cette époque, Navarrenx était la principale place forte des Pyrénées occidentales, la mieux armée et bien pourvue en artillerie. Le responsable de l'armement était Isaac de Portau, le père du fameux Mousquetaire du même nom, plus connu sous le nom de Porthos. Ce dernier succèdera à son père après son décès.

On avait alors deux Mousquetaires à Navarrenx.

Dans le livre vert de Navarrenx, nous trouvons des traces de la gouvernance de Paul de Batz, qui a des frictions avec l'autorité civile. Lors d'un différent entre les nommés d'Andoins, jurat et Casamajor habitant le faubourg, il y a une décision de « prise de corps » c'est-à-dire emprisonnement de d'Artagnan et des belligérants, par un arrêt du Parlement de Pau.

Arrêt cassé par le Pouvoir Royal dans son Conseil d'État du 3 mai 1669.

Notre Paul de Batz d'Artagnan a été pris en défaut car il voulait étendre son autorité au-delà du cercle limité aux remparts et à la défense de la ville, par conséquent, ce qui se passait dans les faubourgs ne le concernait pas.

C'est pendant sa gouvernance que l'Arsenal à été édifié, mais nous n'avons pas d'archives précises pour savoir quelles sont les parts du civil et du militaire dans cette construction. Le financement comme le fonctionnement de la Place forte était du ressort du Parlement de Pau.

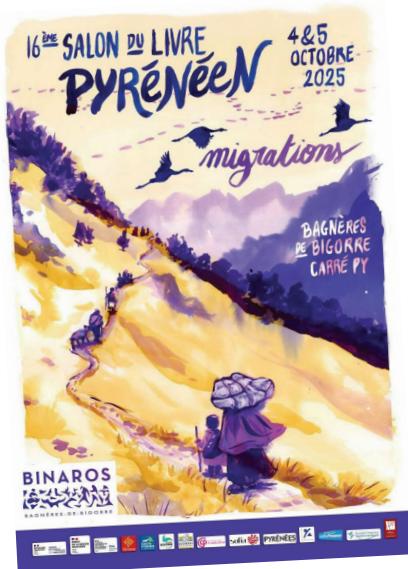
Marié en 1668 à Anne-Henriette de Pujolé, ils eurent une fille qui ne vécut que quelques jours. La mère mourut vite après la naissance.

C'est le fils de son frère cadet qui sera leur héritier. En 1698, il prenait le titre de « Chevalier seigneur de Castelmore, Aveyron, Espas, Lupiac et autres places, Gouverneur du Roi de la citadelle de Navarrenx ». Il décède en 1703, au bel âge de 94 ans.

• Joseph Miqueu



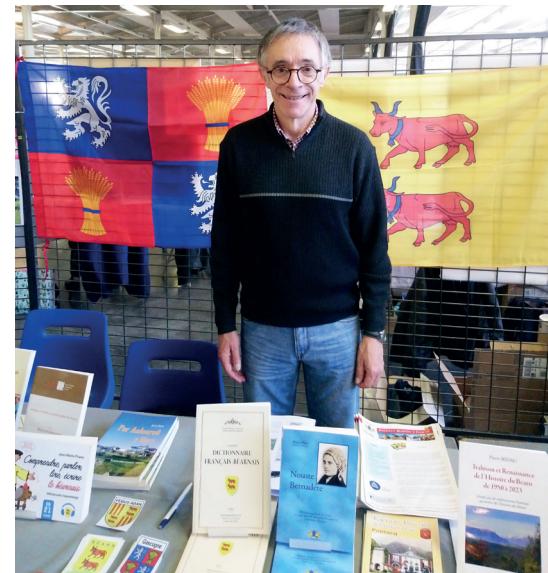
Cercle Historique de l'Arribère



Illustratrice Léa Castor
Maquettiste Marion Clédat

d'édition pyrénéennes telles que MonHélios, Cairn, Le Pas d'oiseau, du Val d'Adour, des éditeurs alpins (les Éditions du Mont-Blanc, les Éditions Paulsen et Glénat – Rando éditions) et bien d'autres encore ont pu être découverts.

L'Institut Béarnais et Gascon a proposé à un nombreux public un large choix d'ouvrages mettant en valeur notre patrimoine linguistique, historique et culturel.



Dans la salle de la Moutète, le public est allé à la découverte d'auteurs et d'éditeurs invités et a pu assister à de nombreuses animations destinées à tous les publics et à tous les âges.

L'Institut Béarnais et Gascon a présenté aux visiteurs un large éventail d'ouvrages représentatifs de la langue et de la culture béarnaises

16^e Salon du Livre Pyrénéen de Bagnères-de-Bigorre

Les 5 et 6 octobre derniers, l'Institut Béarnais et Gascon a participé pour la seconde fois au Salon du Livre Pyrénéen de Bagnères-de-Bigorre qui avait comme fil rouge le thème « Migrations ».

Le Salon est organisé par l'association Binaros qui a pour but de promouvoir, défendre et diffuser les connaissances sur les patrimoines pyrénéens vivants.

Binaros a proposé des rencontres, tables rondes, projections, cafés littéraires, ainsi qu'un espace jeunesse avec rallyes, lectures, ateliers et animations.

Le Salon du Livre Pyrénéen, c'est principalement la présence de nombreux exposants, maisons d'éditions, libraires, libraires de livres anciens, bouquinistes, auteurs et auteurs auto-édités, imprimeurs, photographes, graveurs et illustrateurs. Outre les maisons

Journées du livre d'Orthez

Le samedi 11 octobre à 10 h, le maire Emmanuel Hanon a ouvert la 29^e édition des Journées du livre. Cette manifestation est organisée depuis quelques années déjà par la Ville d'Orthez en partenariat avec le pôle lecture de la communauté de communes.



« Las Castillates »

*Istoère dou bilàdy,
istoère bertadère
primade aus Yocs Flouraus*

« Las Castillates » qu’èren dues serous. L’ûe que s’aperabe Eugenie, més tout lou moündé que l’aperaben « Genie » permou qu’ère geniale ! L’auté que s’aperabe Celète, « Si lèste » coum disè lou soû ancién marit « Lou Labour ». Que cau disè que la Celète que l’abè dechat ! D’aqueùth téms n’ère pas trop de mode !

Las dues serous que bibèn doun à « Castille », la maysoû oun èren badudes, las aulhes d’û coustat, las hémmes de l’auté.

Aquéres personnes qu’èren utiles coum lous oélhs au cap ! Pertout oun y abè besougn las « Castillates » qu’èren aquiu e doun qu’èren hères estimades.

Qu’abèn la particularitat d’esta plegades, que marchaben prèsque lou nas à terre, û bastoû à cade mâ, lou baluchoû sus l’esquie, que marchaben bistè. Abèn lhèu embentat la « marche nordique » ?

Las bugades, las cousins de batères, de pelères, plumères, nouces, enterraméns, etc... Las « Castillates » qu’èren plâ bistes pertout, pròpis, baléntes, que rendèn de grans serbicis.

Més malaye, tout qu’a ûe fi. Û bèth die la « Génie » que cluca lous oélhs per toustém. La pràube Celète que resista quâuquès anades, més que s’abeyabe toute soule. Û die d’ibèr, lous besis ne bin pas huma la cheminèye, la Celète qu’ère mourte ! Lous besis qu’èren biélhs e fatigats, lou màyre que designa quoàté yoéns ta belha la mourte. Lous purmès ne digoun pas aus segouns que la gate que droumibe dap la Celète.

Aquéths, quoan bin lou lincòu boudya, qu’aboun pòu e que partin desbelha la besiè.

- « *Bengat bistè, la mourte qu’ey bibe. Si, si que mude.* »
- « *Bos-te cara, maynàdyé, la mourte qu’ey plâ mourte, you que l’ey abilhade !* »

Le besiè que bengou desnicha la gate !

« Génie » e « Celète » au cemitàri, la maysoéte que s’esclapa. Ûe maysoû nabe que la remplace. Més ta nousautés lous anciéns, que sera toustém « Castille ».

• Denise Plandé

Lous escargolhs dou « Noustè Robert »

N e-p bau pas counta en detalh çò qui hasèm au tribalh... Qu’ey û aha hère delicat. Que-p èy à disè que Robert e you qu’èrem enfirmiès « psy », e lou noustè débè qu’ère d’escouta, essaya de coumpréne lous paciéns qui nse counfiaben. Lou noustè Robert ne-s tourmentabe pas au tribalh. Que s’en sourtibe chéns d’esta trop « usadét »¹...

Lou noustè òmi, doungues, toustém bistè près enta ha desaguis, escàrnis ou diablères aus àutes, qu’ère « prim de crèch » quoan ne-u hasen û. Lous franchimans qui diserén « susceptible ! »

Que cau disè qu’èth e you qu’èrem mantù cop de pique-péu !

Que-s picabe adayse. E you qu’abi soubén en bouridé quâuquè maniboulénc² de cap tad éth... Ne m’en deberi pas banta. Permou que la m’abi plâ armugade...

Û die, doungues, que hasè bèth entaus escargolhs... Que y abou ûe gran tounerrade e que plabou. Noustè Robert qu’abè prebis la cause. Que s’abè hèyt segui ûe d’aqueùtes tesures en plastique, qui apèren *Tupperware*. Qu’abè premeditat la soûe hèyte.

Au moumén de s’aucupa dous paciéns enta-us hica à taule, que nse digou :

- *Hèt ! Que tourni tout de tire. Que m’en bau amassa escargolhs.*
- *Hè bistè ! Que t’atendém, ci-u digou lou Batistoû.*

Robert que tournè proû lèu, la plègue qu’ère hèyte. Que bebém û cop de Vitel. Lou býrè acabat, que sourtim de la noustè tute. Bòstè serbidou que sourti lou darrè.

E si-p disi qu’at abi au « bouridé » : que déy ûe petite aide au cubertis de la boéte ; ta que-s poudoussé aubri aysit !

Quoan tournèm ! Touts (pas you) qu’estoun de bédè escargolhs en libertat ! Qu’en y abè pertout, sus las paréts, au soulè, sus la taule e las cadières. E tous que babasseyan... Que calou ha bistè enta-us amassa e neteya toute aquére saloupeyade.

Que s’y hassou à passa espounyes e perrécs. Touts, soùnqué û qui-us espià à ha...

Que-p pouch disè que lous escargolhs, si n’an pas « rapidè », que soun « bitècs » enta-s gagna la libertat.

Arrés nou a jaméy sabut qui a hèyt lou desaguis. E adare que y a prescripcioû.

E Robert que s’ey defuntat despuch bèth téms a !

• Albert Birou / *Escabot de Pountac - AL BI abriu 2024*

1. Usé.

2. Malveillance ; méchanceté, mauvais vouloir.

Article publié avec l'aimable autorisation du Cercle Historique de l'Arribère



▲ Dessin du camp

L'histoire du camp de Gurs est liée à celle de la guerre civile espagnole, qui débute avec le coup d'État et le soulèvement militaire contre le gouvernement de la Seconde République les 17 et 18 juillet 1936. Après la prise de Barcelone, 500 000 personnes ont franchi la frontière française en trois semaines, durant l'hiver 1939 (on parle de la « Retirada »). Le gouvernement républicain espagnol avait averti la Troisième République française (1870-1940) d'un exode de masse, mais la France avait déjà fermé ses frontières depuis longtemps.

Des camps ont été improvisés sur les plages d'Argelès-sur-mer, St Cyprien, Port Barcarès. En moins de cinq mois, près de 15 000 Espagnols décédèrent dans ces camps de la honte, notamment de la dysenterie.

Le général Ménard, commandant de la 17^e région (Toulouse), chargé de mission, responsable de la coordination de l'ensemble des mesures concernant l'accueil des réfugiés espagnols, décida de construire un camp d'internement en Béarn près d'Oloron-Sainte-Marie pour accueillir ces réfugiés. Après quelques tergiversations et ne tenant pas compte de l'opposition de la population, le camp a été créé dans la Lande de Gurs le long de la route nationale – sur les trois communes de Préchacq-Josbaig, Dognen et Gurs.

Il était le plus grand camp d'internement de France avec une capacité de 20 000 personnes ! Il fut réalisé sur plus de 79 hectares en 42 jours (entre mars et avril 1939) et composé de 428 baraquas dont le modèle datait de la première guerre mondiale. Elles étaient longues de 24 m, larges de 6 m et hautes de 2,50 m. Sa construction devait être provisoire. Ce camp n'était pas prévu pour

durer : on estimait un été – voire un automne... Alors, on appliquait la manière rudimentaire avec des planches minces de bois blanc, couvertes de carton bitumé sur 13 îlots, ceinturés de barbelés. L'intérieur des baraquas était dépourvu de meubles, d'étagères, d'électricité, de poêles, de vitres aux fenêtres – seuls les chevrons verticaux délimitaient les places disponibles de 70 cm...

- Le 5 avril 1939 : ce camp a accueilli les premiers internés. Il s'agissait de 24 530 républicains espagnols : des Basques espagnols (surnommés les Rouges). Ils venaient de « Gernika Berri », le « village basque » du camp d'Argelès : Guernica - ville célèbre pour sa destruction le 26 avril 1937 par les aviateurs de la légion Condor (volontaires de la Luftwaffe), envoyés par Hitler pour défendre Franco.

- Le 9 avril 1939 : arrivée des aviateurs. Après la déclaration de guerre, ils étaient envoyés dans les compagnies de travailleurs étrangers.

- Le 20 avril 1939 : arrivée de volontaires des brigades internationales des pays européens, en majorité des Polonais et des Italiens. Parmi les non européens, on retrouvait des Argentins et des Marocains. Ces brigades internationales étaient des formations militaires de l'armée républicaine espagnole composées à l'origine exclusivement de soldats de nationalité étrangère pour lutter contre la dictature.

- Août/septembre 1939 : la plupart des internés devaient quitter le camp : ils étaient rapatriés en Espagne où les attendaient arrestation, emprisonnement et exécutions sommaires. D'autres réfugiés pouvaient être intégrés dans les entreprises locales (aviateurs), incorporation dans des CTE (compagnies de travailleurs étrangers).

- Mai/juillet 1940 : la période des « indésirables ».

- Réfugiés allemands, autrichiens et polonais arrêtés dans l'agglomération parisienne.

- Le 12 mai 1940 : 1^{re} Rafle du Vel d'Hiv : les autorités françaises avaient ordonné le rassemblement des femmes étrangères au Vélodrome d'Hiver de Paris. Elles étaient ensuite arrêtées et transférées à Gurs.

- Les Mosellanes : femmes françaises de la Moselle ayant épousé un Allemand ou d'origine allemande. Elles ont été suspectées par les autorités d'être des espionnes ou de travailler pour l'ennemi, de faire partie de la 5^e colonne. Lors de la guerre d'Espagne, les forces nationalistes espagnoles convergeaient en quatre colonnes vers Madrid, demeurée aux mains

des républicains. La radio fasciste annonçait alors que leur « cinquième colonne » était déjà sur place...

- Prisonniers politiques notamment communistes.

En été 1940 a eu lieu l'armistice. La France avait perdu la guerre, ce qui marqua le début de l'occupation allemande et du gouvernement de Vichy. Le Troisième Reich envisagea alors d'envoyer de force 4 millions de Juifs d'Allemagne, de ses pays alliés et de ses territoires conquis vers la colonie française de Madagascar. Les nazis avaient choisi cette île pour y loger les Juifs d'Europe centrale dans un immense ghetto. Ce « Plan Madagascar » n'a cependant jamais été mis en œuvre, mais fut remplacé en 1942 par la « solution finale de la question juive ».

À commencer par la persécution de la population juive qui était particulièrement présente dans la ville allemande de Bade. Les 22 et 24 octobre 1940, tôt le matin, la Gestapo allemande avait sonné et cogné aux domiciles des Juifs dans le pays de Bade-Würtemberg et de la Sarre-Palatinat. Ils leur ont annoncé qu'à partir de ce moment, personne n'était autorisé à quitter son foyer ! Ils leur ont donné une heure pour préparer une valise avec l'essentiel ! Ensuite ils sont partis, tard dans la soirée, dans neuf trains pendant quatre jours de voyage. Leur destination était le Sud de la France.

6 500 personnes exténuées et au bout de leurs forces arrivaient à la gare d'Oloron-Sainte-Marie d'où des camions les acheminaient vers le camp d'internement de Gurs. Elles se trouvaient face à des baraques primitives et délabrées une terre argileuse et inculte, entourée de barbelés, où elles furent incarcérées par le Régime de Vichy dans des conditions inhumaines. Jusqu'à 60 personnes devaient s'entasser dans une baraque, ce qui rendait évidemment les conditions de vie plus difficiles. Les baraques résistaient mal aux intempéries, elles pourrissaient, elles ne pouvaient donc pas protéger les internés ni du froid ni de la pluie. Il s'agissait en majorité de personnes âgées. Près de 800 d'entre elles sont décédées dans les semaines suivant leur arrivée.

Les repas étaient maigres, les installations sanitaires insuffisantes. De nombreux déportés sont morts d'inanition, d'épidémies ou par manque de médicaments, peu d'entre eux ont pu s'évader. La promiscuité dans les baraques était difficile à supporter. Il n'y avait pas de lits, il fallait dormir à même le sol et la paille n'était pas remplacée. Il manquait des couvertures, du chauffage, du mobilier et de l'éclairage (à l'exception de quelques lampes le soir). Il y faisait trop froid en hiver et trop chaud en été. Lorsqu'il pleuvait, l'eau entrait dans les baraques. L'humidité y était constante et il s'y ajoutait l'apparition de rats. L'hygiène était insuffisante. Il y avait à l'extérieur 2 éviers en zinc par îlot avec 8 robinets (pour 1 400 personnes), des latrines se trouvaient également à l'extérieur. Les fossés de drainage, insuffisants et construits également à la hâte, étaient constamment remplis d'eau, on s'enfonçait fortement dans la boue, on y perdait ses chaussures et on ramenait cette boue dans les baraques.

Durant le printemps et l'été 1939, la vie au camp s'organisa malgré tout : activités sportives, cours d'alphabétisation, vie culturelle et artistique (sculpture en glaise...).

Le dessin, la peinture, l'aquarelle, le pastel, le lavis ont connu un développement exceptionnel, dans tous les îlots et dans toutes les baraques.

Leur production artistique avait pour fonction première de témoigner des souffrances du camp, de la vie quotidienne comme : les arrivées incessantes de nouveaux internés, l'obsédante clôture de barbelés, l'îlot de représailles, les couples séparés, la crasse boueuse du sol, le marécage des îlots après la pluie, la toilette en public, les rations réparties minutieusement, la queue pour un bol de soupe, la faim lancinante, l'épluchage minutieux des patates, la solitude dans le silence glacial des chambrées, l'attente dans l'obscurité, le courrier et son lot de mauvaises nouvelles, l'angoisse du lendemain, les enfants qui traversent le camp en chantant, la soupe chaude à la baraque du Secours suisse, le shabbat, le dénouement jusqu'à la mort, le transport des cadavres, la morgue parcourue par les rats, les déportations au petit matin...



▲ Intérieur d'une baraque



▲ Nettoyage des fossés

Les artistes se contentaient de décrire ce qu'ils voyaient, sans insister sur le détail sordide ni chercher les effets faciles. Au total, c'était un reportage d'autant plus impitoyable qu'il nous est présenté avec froideur, au premier degré, dans toute sa brutalité.

La musique classique aussi était constamment présente à l'époque de Vichy, en 1941 et 1942. Il est vrai qu'ont été internés d'authentiques virtuoses, qui avaient connu succès et célébrité, pendant l'entre-deux-guerres, en Allemagne ou en Autriche. En règle générale, ils jouaient dans la baraque de la culture de leur îlot, pour eux-mêmes ou pour le seul public : les internés.

Il ne faut pas oublier les associations caritatives qui ont apporté leur aide aux internés ainsi que les familles béarnaises, les « Justes parmi les Nations », qui ont accueilli et cachés des Juifs de la déportation.

Dans la baraque du Secours suisse, Elsbeth Kasser, l'infirmière que les internés avaient surnommée *l'ange de Gurs* en raison de sa beauté et de sa douceur, avait fait apposer un panneau sur lequel on pouvait lire : « *Il vaut mieux allumer une lumière que de se plaindre de l'obscurité* ». C'est un peu ce sentiment qui ressort des témoignages iconographiques du camp. Les peintres de Gurs cherchaient, comme les musiciens, mais dans le domaine qui leur est propre, à exprimer cette partie secrète d'eux-mêmes qui est au cœur de toute création artistique.

L'écrivain Élie Wiesel a évoqué la difficulté de parler de la Shoah en résumant la formule célèbre : « *Parler est impossible, se taire est interdit* ». C'est donc l'art qui va ici au-delà de l'impossibilité et de l'interdit.

Dans le Cimetière des Déportés se trouvent 1 073 tombes dans lesquelles reposent les victimes de la terreur nazie ainsi que quelques combattants d'Espagne.

Entre 1942 et 1944, environ un tiers des Juifs déportés vers Gurs furent transportés vers les camps d'extermination de l'Est. Pour eux, Gurs était donc devenu « l'antichambre d'Auschwitz ».

Le camp a été fermé en décembre 1945. Les baraqués pourries des internés ont été brûlées, celles de l'administration vendues aux enchères. Puis, une forêt a été plantée sur le terrain.

Après la guerre, dès 1945, l'association des communautés juives des Basses-Pyrénées érigea un monument à la mémoire des victimes. Le cimetière entretenu dans un premier temps, fut peu à peu laissé à l'abandon. C'est en 1957, après avoir lu un article sur le délabrement du cimetière, que Günther Klotz, le maire de la ville allemande de Karlsruhe, a entrepris la remise en état et l'entretien du site. Cette initiative a été soutenue par le Consistoire des israélites de Bade.

Au travers d'une collecte de dons, la totalité des coûts de réaménagement du cimetière a été pris en charge par les villes, les communes et les districts badois, dont les concitoyens Juifs avaient été déportés vers Gurs et y furent enterrés. L'inauguration du cimetière rénové eut lieu le 26 mars 1963, que la commune de Gurs a donné à bail au Consistoire des Israélites de Bade pour une durée de 99 ans. Différentes villes badoises se sont engagées à assumer ensemble les frais d'entretien du cimetière. Tous les ans, une cérémonie commémorative se tient à Gurs sur l'invitation de la communauté de travail et du Consistoire des Israélites de Bade.

En 1994, création du Mémorial national : Le chemin de fer du lien. C'est l'œuvre d'un artiste architecte israélien Dani Karavan pour symboliser la déportation. Les internés étaient amenés dans des camions jusqu'à la gare d'Oloron puis transférés à Auschwitz.

Le Cimetière des Déportés de Gurs fait partie des sites qui perpétuent la mémoire des crimes nazis. Son entretien est un devoir qui se transmet de génération en génération.

En 2007 : création du bâtiment d'accueil et installation de bornes indicatives.

• Cercle Historique de l'Arribère – CHAr
Renate Savant

Visité aujourd'hui par 7 000 à 9 000 personnes annuellement un projet muséographique et mémoriel est envisagé depuis plusieurs années. Le Pays du Béarn a pris la main sur ce projet et s'est engagé dans la réalisation d'un « projet mémorial du camps de Gurs » en confiant la maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecte Leibar et Seignerein.

L'ouverture de ce mémorial est souhaitée à l'horizon 2028, avec l'ambition de multiplier le nombre de visiteurs par cinq.



▲ Jan de Sègues

Û escabot de mémbres de las assouciacioûs *Parla beroy* e IBG que-s amassè aquéth didyaus 30 d'outtoùbre, coum ns'at disè Jan de Sègues, à Sedzère enta-s bremba de Yustî de Laban. Û cop floucade la toumbe, que tournèn parla dou ròlle màye de Yustî enta ha bâlé la loéngue biarnése.

Qu'aumenadyèn tabé à Jan de Sègues, de soû noum Etcheberrigaray, coulègue e amic de Yustî.



▲ Yustî

Activités de la section Langue et Culture Béarnaise de Gan Mémoire et Patrimoine

Atelier danses : tous les lundis à 20 h 30 à la Maison pour tous. Vous pourrez y apprendre des sauts béarnais, tels que Mariane, la crabe, Charmantine, Mazurca, cercle circassien, bourrée, grand square, etc.

Cantères : elles ont lieu tous les derniers vendredis de chaque mois également à la Maison pour tous. Ces « cantères » ont pour but de se retrouver pour le plaisir de chanter en béarnais ou en français. Un livret de ces chants est fourni il est édité par l'Institut Béarnais et Gascon. Les chansons béarnaises sont un vecteur essentiel de la transmission de notre langue identitaire.

Ces deux activités existent à Gan depuis plusieurs années et connaissent toujours un succès certain, le but est de passer un moment convivial, dans un esprit de loisir. Habitant de Gan ou non, ces deux activités sont ouvertes à tous.

Renseignements : 06 83 96 56 22

Tous droits réservés. Les auteurs des textes inédits, écrits en langue béarnaise, publiés dans la Lettre de l'Institut Béarnais et Gascon ou dans les livres édités par l'Institut Béarnais et Gascon, conscients de leur devoir de témoigner en faveur de leur culture authentique, déclarent s'opposer sans aucune limitation de durée et sans aucune exception, en France et à l'étranger, à toute transposition ou adaptation de leurs œuvres. Ils demandent, au vu du droit moral de l'auteur (art. L.121-1 et 2 du CPI), la préservation de la graphie ou orthographe choisie par l'auteur. Il en résulte que, même tombées dans le domaine public, leurs œuvres ne pourront être transposées totalement ou partiellement dans un système autre que celui choisi par son auteur, qu'elles aient été publiées sous leur nom ou sous un pseudonyme. Aucun de leurs ayants-droit n'est autorisé ultérieurement à revenir sur tout ou partie de cette interdiction.

BULLETIN D'ADHÉSION - ANNÉE 2026

À découper ou recopier et à retourner à l'INSTITUT BÉARNAIS ET GASCON
MJC du Laü – 81, av. du Loup, 64000 PAU ibg.secretariat@orange.fr - 06 22 11 67 43

NOM : **Ci-joint un chèque d'adhésion de 20 €**
 Prénom : Membre bienfaiteur : €
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Tél. : Courriel :